

Présentation du référentiel conformité éthique

La conformité est l'un des 4 principes sur lesquels ENGIE fonde sa politique en matière d'éthique et de compliance.

S'assurer de la conformité éthique permet de connaître le degré d'efficacité du Groupe en matière d'éthique, par la mesure des résultats et de l'amélioration des performances.

Le référentiel conformité éthique sert de cadre à la mise en œuvre du principe « agir en conformité avec les lois et les réglementations ».

Il précise la façon dont le Groupe s'organise pour accompagner la mise en place du dispositif éthique et compliance du Groupe et la mesure de l'état de conformité. Il rassemble les politiques, procédures et activités dont le Groupe s'est doté pour s'assurer de la mise en œuvre effective des politiques et procédures éthiques et compliance du Groupe.

1. Les acteurs de la conformité éthique

L'engagement éthique d'ENGIE est pris au plus haut niveau du Groupe, sur l'impulsion du Conseil d'Administration et de sa Direction générale, et s'appuie sur l'engagement de l'ensemble de la chaîne managériale du Groupe.

Le Comité de la Compliance est chargé d'accompagner la démarche éthique et compliance d'ENGIE. Il évalue le traitement des incidents éthiques et assure le suivi de l'évolution du dispositif éthique et compliance du Groupe.

La Direction Ethique & Compliance Groupe pilote quant à elle l'intégration de l'éthique dans la stratégie, le management et les pratiques du Groupe. Elle propose les politiques et procédures en matière d'éthique et de compliance et en impulse la mise en œuvre par les Business Units (BUs), les métiers et les directions fonctionnelles. Elle anime un réseau de plus de 250 personnes impliquées activement dans la mise en œuvre opérationnelle des engagements éthiques du Groupe, composé des membres de la filière Ethique & Compliance et des correspondants éthiques. Ceux-ci conseillent et appuient leur dirigeant qui est le garant de l'application de l'éthique du Groupe.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs contribue à l'exemplarité des pratiques d'éthique et de compliance au sein du Groupe.

Pour des informations détaillées sur les acteurs de la conformité éthique, [cliquer ici](#).

2. L'analyse des risques éthiques

Le Groupe veille à connaître de façon précise et détaillée les risques éthiques auxquels il pourrait être confronté, que ce soit dans le cadre de ses activités quotidiennes ou dans le cadre de ses projets de développement. Ces analyses permettent l'établissement de la cartographie des risques éthiques, mise à jour annuellement et présentée au Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable (CEEDD) du Conseil d'Administration d'ENGIE, ainsi que l'établissement de plans d'actions spécifiques.

Pour plus d'information sur l'analyse des risques éthiques, [cliquer ici](#).

3. Textes de référence ENGIE

A date, le référentiel conformité éthique, présenté sur le [site internet d'ENGIE](#), rassemble notamment les politiques et procédures suivantes :

- Le dispositif d'alerte éthique du Groupe
- La procédure INFORM'ethics (outil de suivi managérial des incidents éthiques)
- Les formations éthiques obligatoires
- La procédure de conformité éthique annuelle
- La politique embargo
- La politique relative à l'intégration de l'éthique dans les processus RH
- La politique de protection des données à caractère personnel
- La [politique] en matière d'informations privilégiées

Contribuent également à l'assurance de la mise en œuvre effective des politiques et procédures éthiques et conformité du Groupe : le programme de contrôle interne du Groupe, les audits éthique et conformité et les certifications externes.